



<p><b><u>BESOIN D'UN PERMIS?</u></b> Tous les projets de construction, de démolition, de rénovation, du système septique, un puits et une subdivision de terrain <b><u>EXIGENT</u></b> un permis. Contactez l'inspecteur au 819-453-7049.</p> <p><b><u>MÉDAILLE POUR CHIEN &amp; CHAT:</u></b> Est-ce que votre animal a une médaille? Celle-ci est disponible au bureau municipal et est requise pour identifier votre animal, au cas où il devait être ramassé par nos agents de contrôle des animaux. <b><u>Le coût de la médaille est de 20 \$ par animal et doit être achetée chaque année.</u></b></p> <p><b><u>Dates pour feu à ciel ouvert (sans foyer):</u></b> 15 novembre au 15 mars de chaque année. Le permis est obligatoire et peut être obtenu auprès de l'inspecteur municipal.</p> <p><b><u>FEU D'ARTIFICE:</u></b> Saviez-vous que les feux d'artifice ne sont autorisés que pendant les jours fériés? Journée nationale des patriotes (longue fin de semaine de mai), Fête nationale du Québec (24 juin), Fête du Canada (1<sup>er</sup> juillet), congé civique (août) et Fête du Travail (septembre). Appelez l'inspecteur municipal pour obtenir une copie du règlement ou pour de l'information.</p> <p><b><u>STATIONNEMENT DE NUIT:</u></b> Saviez-vous que vous ne pouvez pas stationner un véhicule pendant la nuit (de minuit à 6 h du matin) pendant la période d'hiver (15 nov. au 15 avr.) sur une route municipale, selon le règlement 2011-01 de la SQ et le règlement municipal 2016-12-09.</p> <p><b><u>SURVEILLANCE DE VOISINAGE D'OTTER LAKE</u></b> Vous voulez rendre votre municipalité plus sûre? S'il vous plaît partager toute information sur les crimes ou les activités suspectes. On est dessus le site Web municipal d'Otter Lake (page Vie communautaire) et Facebook sous Otter Lake Surveillance de Voisinage. Appelez le 9-1-1 ou la police pour signaler des crimes.</p> <p><b><u>EAU POTABLE:</u></b> Seulement disponible au bureau municipal situé au 15, avenue Palmer. L'eau potable n'est pas accessible à la station de pompage.</p>	<p align="center"><b><u>Sommaire du budget 2018</u></b></p> <p><b><u>Revenus:</u></b> 2 353 367 \$  <b><u>Coûts d'exploitation:</u></b> 2 163 267 \$  <b><u>Surplus avant rapprochement:</u></b> 190 100 \$  <b><u>Paiement de la dette long terme:</u></b> (107 100 \$)  <b><u>Activités d'investissement:</u></b> (83 000 \$)  <b><u>Surplus/déficit aux fins fiscales:</u></b> 0 \$</p> <p>Taux par mille : <b>0,70 \$</b>, Redevance d'infrastructure d'eau (zone d'eau) <b>142 \$</b>, Redevance d'infrastructure d'eau (population) <b>8 \$</b>, Frais de distribution d'eau, coût <b>150 \$</b>, Gestion des déchets, coût <b>100 \$</b>.</p> <p><b><u>Changements majeurs aux dépenses</u></b></p> <table border="0"> <tr><td>Sécurité Publique:</td><td align="right">8 %</td></tr> <tr><td>Urbanisme:</td><td align="right">6 %</td></tr> <tr><td>Transport:</td><td align="right">15 %</td></tr> </table> <p><b><u>Dates projetées pour l'épandage du calcium sur les routes :</u></b> Mai et juillet (si la température le permet)</p> <p><b><u>PISCINES:</u></b> Saviez-vous qu'une clôture est nécessaire si vous possédez une piscine? Soit autour de votre terrain ou de la piscine, appelez l'inspecteur pour plus de détails.</p> <p><b><u>FINITION EXTÉRIEURE:</u></b> Saviez-vous que toutes les parties extérieures des bâtiments doivent être terminées dans la première année de la construction? Des lettres de demande de mise en conformité seront envoyées cette année encore. S'il vous plaît, communiquez avec l'inspecteur en bâtiment pour plus d'information.</p> <p><b><u>PAGE FACEBOOK MUNICIPALE</u></b> Saviez-vous que nous avons une page Facebook? Une nouvelle page Facebook a été créée pour vous tenir au courant des avis importants et des événements futurs dans la municipalité. Les avis importants continueront d'être envoyés par la poste. Vous pouvez nous trouver sous Otter Lake Municipalité-Municipality.</p>	Sécurité Publique:	8 %	Urbanisme:	6 %	Transport:	15 %
Sécurité Publique:	8 %						
Urbanisme:	6 %						
Transport:	15 %						
<p><b><u>CENTRE D'ARTISANAT D'OTTER LAKE :</u></b> Organisme sans but lucratif situé au 305, chemin Martineau. Vous pouvez y trouver des articles faits à la main et des articles usagés. Pour plus de détails, contactez Esther Dubeau au 819-453-7378 ou 819-453-7352.</p> <p><b><u>Préfète suppléante de l'MRC Pontiac:</u></b> Félicitations à notre Mairesse, Kim Cartier-Villeneuve, pour avoir été choisie comme Préfète suppléante du Pontiac par notre Préfète, Mme Jane Toller, qui a été élue lors de l'élection de novembre 2017.</p> <p><b><u>Membres du Conseil Élection novembre 2017:</u></b> La mairesse Kim Cartier-Villeneuve, les conseillères Carlen Lafleur (siège 1), Desiree Tremblay (siège 2), Kathleen Gauthier (siège 3), Vicky Dubeau (siège 4) et conseillers Ivan Leblanc (siège 5) et Robin Zacharias (siège 6).</p>	<p><b><u>Une entrée ou une route privée</u></b> doivent être dégagées de toutes branches ou arbres pour laisser le chemin libre à 12' de largeur et à 12' de hauteur, afin de permettre aux véhicules d'urgence l'accès à votre propriété. (9-1-1 et Service d'incendie).</p> <p><b><u>Recyclage et compostage:</u></b> La municipalité d'Otter Lake examine actuellement différentes options pour lancer un programme de compostage dans un proche avenir. Le gouvernement provincial réduira notre financement si nous ne mettons pas en œuvre un programme. Le recyclage et le compostage accrus réduiront les coûts des déchets et nous permettront de maintenir nos frais de service pour déchets à faible niveau pour le contribuable. La municipalité mettra à jour tout le monde une fois qu'un programme de compostage aura été établi.</p>						
<p><b><u>Heures du bureau municipal:</u></b> Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h</p> <p><b><u>Réunion mensuelle:</u></b> Premier mardi du mois à 19 h</p>	<p><b><u>Heures de la bibliothèque: (située à l'école Ste-Marie)</u></b> <b><u>Mardi: 19 h à 20 h 30 Mercredi : 13 h à 16 h 30</u></b> Notez que la bibliothèque possède des ordinateurs et un réseau sans fil disponibles pour les citoyens.</p>						
<p><b><u>Heures du dépotoir:</u></b> <b><u>Avril à octobre:</u></b> 8 h à 17 h le vendredi, samedi et lundi, 9 h à 18 h le dimanche. <b><u>Novembre à mars:</u></b> 8 h à 17 h le vendredi, samedi, dimanche et lundi.</p> <p><b><u>GRATUIT les jours de gros déchets les 2 &amp; 3 juin 2018 et les 8 &amp; 9 septembre 2018.</u></b></p>	<p><b><u>Paiement de taxes:</u></b> Dû le 1<sup>er</sup> avril 2018. Payables en 3 versements si le montant excède 300 \$, le <b>1<sup>er</sup> avril</b>, <b>1<sup>er</sup> juillet</b> et <b>1<sup>er</sup> septembre 2018</b>. Si vous voulez nous envoyer les trois versements à la réception du compte de taxes, notre système de comptabilité accepte les chèques postdatés. Les modes de paiement admis sont les suivants: <b>comptant, cheque, débit et en ligne avec plusieurs banque.</b></p>						
<p><b><u>Événements Association récréative</u></b> L'A.R. encourage la communauté à soutenir ses efforts. Sans cet appui, elle sera incapable de continuer à organiser les grands événements. Remerciements au comité de l'A.R. et à ses bénévoles!</p> <p><b>31 mars 2018 Fête de Pâques d'enfants</b>  <b>1 juillet 2018 Fête de Canada</b>  <b>11 août 2018 Tournoi de balle</b>  <b>27 octobre 2018 Fête d'Halloween d'enfants</b>  <b>1 décembre 2018 Fête de Noël d'enfants</b>  <b>31 décembre 2018 Fête du Nouvel Année</b></p> <p><b><u>SOIRÉES CINÉMA : 9 mars, 20 juillet et le 17 août.</u></b> Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Shane Presley, président du comité, au 819-453-2271.</p> <p><b><u>Derby de pêche annuel du Service d'incendie d'Otter Lake, première fin de semaine de février 2019.</u></b></p>	<p><b><u>Le Club d'âge d'or</u></b> continue d'offrir des activités aux personnes âgées de 50 ans et plus de notre municipalité et des municipalités avoisinantes. Que ce soit les cartes du mardi ou les fléchettes du jeudi, le Club obtient une grande participation qui excède 80 personnes. Si vous souhaitez devenir membre du Club d'âge d'or, veuillez communiquer avec madame Janet Lafleur, présidente, au 819-453-2308. Tous nos remerciements vont au Club d'âge d'or et à leurs membres pour leur dévouement et leur succès! Événements Club d'âge d'or :</p> <p><b>15 mars 2018 : Souper Pot Luck</b>  <b>8 mai 2018 : Souper Pot Luck</b>  <b>18 août 2018 : Souper BBQ</b>  <b>30 octobre 2018 : Souper Pot Luck</b>  <b>15 décembre 2018 : Dîner de Noël</b>  <b>16 février 2019 : Danse de la St-Valentin</b>    Une session d'exercices a lieu tous les mardis à 10 h au Centre récréatif (RA). Pour de plus d'information, communiqué avec Robin au 819-453-2229.</p>						